



SITUATION PROVISOIRE

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCEMBRE
2015

PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2015 et en comparaison avec la même période de 2014, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 2,8% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 1,7% : droits de douane (-0,3%), TVA à l'importation (-1,4%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+10%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+1,3%) et des autres TIC (+1%) ;
- 3- la hausse de 5,4% de la fiscalité domestique : IS (-0,4%), IR (+8,4%), TVA à l'intérieur (+9,3%), droits d'enregistrement et timbre (+7%) et majorations de retard (+23,9%).

Les recettes de l'IS ont enregistré une diminution de 0,4% ou -161 MDH.

Les recettes de l'IR ont été de 36,8 MMDH contre 34 MMDH à fin décembre 2014, en hausse de 8,4% ou +2,9 MMDH, provenant pour l'essentiel de l'IR retenu à la source.

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 20,7 MMDH contre 18,9 MMDH un an auparavant, en augmentation de 9,3% ou +1,8 MMDH, sachant qu'à fin décembre 2014, elles avaient enregistré une baisse de 6,6% ou -1,3 MMDH (18,9 MMDH à fin décembre 2014 contre 20,2 MMDH à fin décembre 2013). Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234 MDH suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 5,3 MMDH à fin décembre 2015, soit presque le même niveau qu'à fin décembre 2014.

- 4- la baisse des recettes non fiscales (-5,4%) en raison notamment du recul de 8,4% des recettes de monopole (9 MMDH contre 9,8 MMDH), de la hausse de 96,6% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (4,4 MMDH contre 2,2 MMDH) et de la baisse des recettes de privatisation (43 MDH contre 2.046 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 82% et un taux d'émission sur engagements de 92%, contre respectivement 89% et 90% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises, en baisse de 4,7%, en raison de la diminution de 43,7% des émissions de la compensation, conjuguée à la hausse de 1,1% des dépenses de personnel, de 4,1% des autres biens et services et de 10,5% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 7,6%, passant de 51,6 MMDH à fin décembre 2014 à 55,5 MMDH à fin décembre 2015, malgré la baisse de 4,3% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 5 MDH contre un solde négatif de 15,9 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 46,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 9,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 48 MMDH à fin décembre 2014 compte tenu d'un solde positif de 19,5 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR (Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Décembre 2014 ^(*)	LF 2015	Décembre 2015	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	201 842	203 113	207 462	102%	2,8%
1.1- Recettes fiscales :	176 158	184 735	183 207	99%	4,0%
<i>Impôts directs</i>	77 593	81 750	80 760	99%	4,1%
<i>Impôts indirects</i>	75 248	80 843	78 056	97%	3,7%
<i>Droits de douane</i>	7 738	7 272	7 715	106%	-0,3%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	15 579	14 870	16 676	112%	7,0%
1.2- Recettes non fiscales :	22 513	15 378	21 308	139%	-5,4%
<i>Monopole et participations</i>	9 781	9 517	8 956	94%	-8,4%
<i>Privatisation</i>	2 046	0	43		-97,9%
<i>Domaine</i>	279	350	366	105%	31,2%
<i>Autres recettes⁽¹⁾</i>	10 407	5 511	11 943	217%	14,8%
1.3- Recettes de certains CST :	3 171	3 000	2 947	98%	-7,1%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	209	800	239	30%	14,4%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 962	2 200	2 708	123%	-8,6%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽²⁾	217 775	222 122	207 467	93%	-4,7%
2.1- Biens et services :	156 271	164 374	159 700	97%	2,2%
<i>Personnel</i>	101 505	105 509	102 669	97%	1,1%
<i>Autres biens et services</i>	54 766	58 865	57 031	97%	4,1%
2.2- Intérêts de la dette :	24 277	26 560	26 817	101%	10,5%
<i>Intérieure</i>	21 052	22 776	23 304	102%	10,7%
<i>Extérieure</i>	3 225	3 784	3 513	93%	8,9%
2.3- Compensation	37 227	31 188	20 950	67%	-43,7%
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	400	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-15 933	-19 009	-5		
4- INVESTISSEMENT⁽²⁾	51 618	56 291	55 516	99%	7,6%
<i>- Fonds spécial routier</i>	3 087	2 200	3 022	137%	-2,1%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	19 516	13 407	9 346		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽³⁾	-48 035	-61 893	-46 175		
7- VARIATION INSTANCES	2 268	0	-3 373		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-45 767	-61 893	-49 548		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	37 418	40 304	49 776		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	13 086		44 047		
<i>Dépôts au Trésor</i>	7 258		2 644		
<i>Compte courant à BAM</i>	95		-1 160		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	8 349	21 589	-228		
<i>Tirages et dons</i>	17 457	25 989	8 783		
<i>Amortissement</i>	-9 108	-4 400	-9 011		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2015

RECETTES ORDINAIRES

	Décembre 2014 ^(*)	LF 2015	Décembre 2015	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	176 158	184 735	183 207	99%	4,0%
IMPÔTS DIRECTS	77 593	81 750	80 760	99%	4,1%
<i>Taxe Professionnelle</i>	229	308	323	105%	41,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	41 480	42 780	41 319	97%	-0,4%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	33 985	36 540	36 848	101%	8,4%
<i>Taxe d'Habitation</i>	53	45	30	67%	-43,4%
<i>Majorations de retard</i>	1 796	2 023	2 226	110%	23,9%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	50	54	14	26%	-72,0%
DROITS DE DOUANE	7 738	7 272	7 715	106%	-0,3%
IMPÔTS INDIRECTS	75 248	80 843	78 056	97%	3,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	23 849	24 646	25 366	103%	6,4%
<i>Tabacs manufacturés</i>	8 478	8 676	8 587	99%	1,3%
<i>Produits énergétiques</i>	13 918	14 350	15 312	107%	10,0%
<i>Autres</i>	1 453	1 620	1 467	91%	1,0%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	51 399	56 197	52 690	94%	2,5%
<i>à l'intérieur</i>	18 899	21 700	20 651	95%	9,3%
<i>à l'importation</i>	32 500	34 497	32 039	93%	-1,4%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	15 579	14 870	16 676	112%	7,0%
RECETTES NON FISCALES	22 513	15 378	21 308	139%	-5,4%
<i>Domaine</i>	279	350	366	105%	31,2%
<i>Monopoles et participations</i>	9 781	9 517	8 956	94%	-8,4%
<i>Privatisation</i>	2 046	0	43		-97,9%
<i>Fonds de concours</i>	2 564	0	3 426		33,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	2 230	761	4 385	576%	96,6%
<i>Redevance gazoduc</i>	2 438	2 283	1 765	77%	-27,6%
<i>Recettes diverses ⁽²⁾</i>	3 175	2 467	2 367	96%	-25,4%
RECETTES DE CERTAINS CST	3 171	3 000	2 947	98%	-7,1%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	209	800	239	30%	14,4%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 962	2 200	2 708	123%	-8,6%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	201 842	203 113	207 462	102%	2,8%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

(*) Les données de décembre 2014 communiquées au niveau du présent bulletin proviennent de la comptabilité. Elles présentent des écarts avec les statistiques publiées au niveau du bulletin de statistiques des finances publiques de décembre 2014, notamment en ce qui concerne la TVA à l'intérieur (-1,1 MMDH), l'IR (-340 MDH), l'IS (+220 MDH), les droits d'enregistrement et de timbre (-188 MDH) (comme indiqué dans la partie du commentaire sur les recettes fiscales à la page 4, point 1.1), le solde des CST (+896 MDH), les « autres biens et services » (-605 MDH) et les dépenses de personnel (-140 MDH) (comme indiqué dans la partie du commentaire sur les dépenses à la page 6).

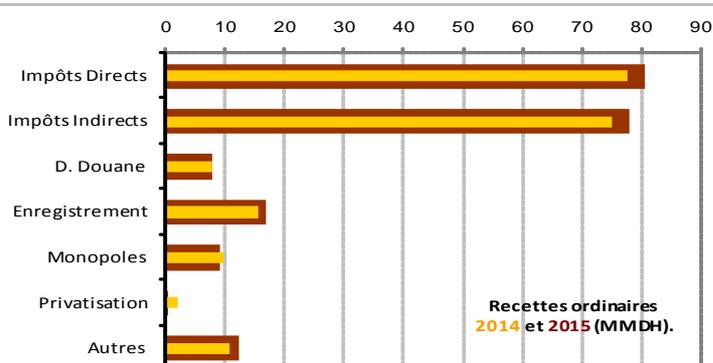
La situation **provisoire** des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2015 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 2,8% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 4,7%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 5 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 49,5 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 228 MDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 49,8 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 207,5 MMDH contre 201,8 MMDH à fin décembre 2014, en augmentation de 2,8%.

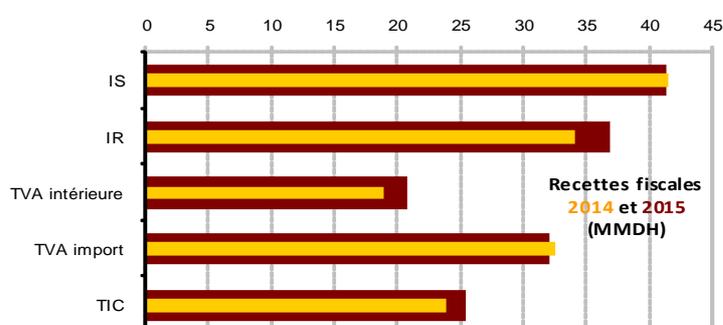
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 4,1%, des impôts indirects de 3,7%, des droits d'enregistrement et de timbre de 7%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 0,3% et des recettes non fiscales de 5,4% provenant notamment de la baisse des versements effectués par l'OCF (-2 MMDH), l'agence nationale de la conservation foncière (-500 MDH) et la CDG (-85 MDH).



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 183,2 MMDH contre 176,2 MMDH à fin décembre 2014, en hausse de 4%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 1,7% et de la fiscalité domestique de 5,4%.



Il y a lieu de signaler qu'il existe des écarts entre les données comptables et les données statistiques de 2014 pour la TVA à l'intérieur, l'IR, l'IS et les droits d'enregistrement et de timbre. Ces écarts d'un montant de 1,4 MMDH se présentent comme suit :

Nature	Statistiques	Comptabilité	Ecarts
TVA à l'intérieur	19 996	18 899	-1 097
Impôt sur le revenu	34 325	33 985	-340
Impôt sur les sociétés	41 260	41 480	+220
Droits d'enregistrement et timbre	15 767	15 579	-188

1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 55,1 MMDH à fin décembre 2015 contre 54,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 1,7% ou +910 MDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2014.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin décembre 2015 ont atteint 7.715 MDH contre 7.738 MDH un an auparavant, soit une diminution de 0,3% ou -23 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 32 MMDH à fin décembre 2015 contre 32,5 MMDH à fin décembre 2014, enregistrant ainsi une diminution de 1,4% ou -461 MDH. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 19,6% ou -1,3 MMDH et celle sur les autres produits une hausse de 3,4% ou +879 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 15,3 MMDH contre 13,9 MMDH, en augmentation de 10% par rapport à son niveau de fin décembre 2014 ou +1,4 MMDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 118,1 MMDH à fin décembre 2015 contre 112,1 MMDH à fin décembre 2014, soit une augmentation de 5,4% ou +6 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 41,3 MMDH à fin décembre 2015 contre 41,5 MMDH un an auparavant, en diminution de 0,4% ou -161 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin décembre 2015 ont enregistré une augmentation de 8,4% par rapport à leur niveau à fin décembre 2014 (36,8 MMDH contre 34 MMDH), soit +2,9 MMDH provenant pour l'essentiel de l'IR retenu à la source.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont enregistré une hausse de 2,8% ou +101 MDH par rapport à leur niveau de 2014 (3,7 MMDH contre 3,6 MMDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une hausse de 0,6%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Décembre 2014	Décembre 2015	Evolution en %
IR total	33 985	36 848	8,4%
dont IR prélevé par la DDP	8 630	8 681	0,6%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin décembre 2015 se sont établies à 20,7 MMDH contre 18,9 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 9,3% ou +1,8 MMDH, sachant qu'à fin décembre 2014, elles avaient enregistré une baisse de 6,6% ou -1,3 MMDH (18,9 MMDH à fin décembre 2014 contre 20,2 MMDH à fin décembre 2013).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234 MDH suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 5.260 MDH à fin décembre 2015 contre 5.290 MDH à fin décembre 2014.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 16,7 MMDH à fin décembre 2015 contre 15,6 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 7% ou +1,1 MMDH, sachant que l'année 2014 a été marquée par la réalisation d'une recette de 1,4 MMDH suite à la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

Les recettes des droits d'enregistrement et du timbre tiennent compte d'un montant de 1 MMDH perçu au titre de la fusion ONE-ONEP, suite à l'application, à partir de la loi de finances 2010, des droits d'enregistrement aux opérations de cession d'actions des sociétés non cotées en Bourse, montant pris en charge au niveau du chapitre des charges communes de fonctionnement du budget général.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une hausse de 21,9% résultant principalement de l'augmentation de 23,9% des majorations de retard.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 21,3 MMDH contre 22,5 MMDH un an auparavant, en diminution de 5,4% ou -1,2 MMDH, en raison essentiellement de la baisse de 8,4% des recettes de monopole (9 MMDH contre 9,8 MMDH), de la hausse de 96,6% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4,4 MMDH contre 2,2 MMDH) et de la diminution des recettes de privatisation (43 MDH contre 2 MMDH).

Les recettes de monopoles tiennent compte de la rentrée de 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 9 MMDH à fin décembre 2015 contre 9,8 MMDH un an auparavant, en diminution de 8,4% ou -825 MDH.

Ces recettes proviennent pour l'essentiel des recettes des licences 4G (1,7 MMDH), de Maroc Télécom (1,6 MMDH), de l'Agence nationale de la conservation foncière (1,5 MMDH), de l'OCP (1 MMDH), de Bank Al-Maghrib (651 MDH), de l'ONDA (500 MDH), de la CDG (340 MDH), de Marsa Maroc (250 MDH), de l'ANRT (200 MDH), du Holding Al-Omrane (200 MDH), du FEC (150 MDH) et de l'Office des changes (150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Décembre 2014	LF 2015	Décembre 2015	Taux de réalis.
B.A.M	629	360	651	181%
Maroc Télécom	1 445	1 555	1 647	106%
O.C.P	3 000	2 000	1 000	50%
ANCFCC	2 000	1 500	1 500	100%
C.D.G	425	700	340	49%
Autres	2 282	3 402	3 818	112%
TOTAL	9 781	9 517	8 956	94%

- Privatisation

A fin décembre 2015, la cession de la participation de l'Etat détenue dans le capital de la Société Mer Verte a rapporté 43 MDH contre 2.046 MDH un an auparavant au titre de la cession des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 14,8% qui s'explique principalement par la rentrée à fin décembre 2015 d'une recette de 4,4 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 2,2 MMDH à fin décembre 2014 et de la hausse de 33,6% des fonds de concours (3,4 MMDH contre 2,6 MMDH), conjuguée à la baisse de 27,6% de la redevance gazoduc (1,8 MMDH contre 2,4 MMDH).

Structure des recettes ordinaires

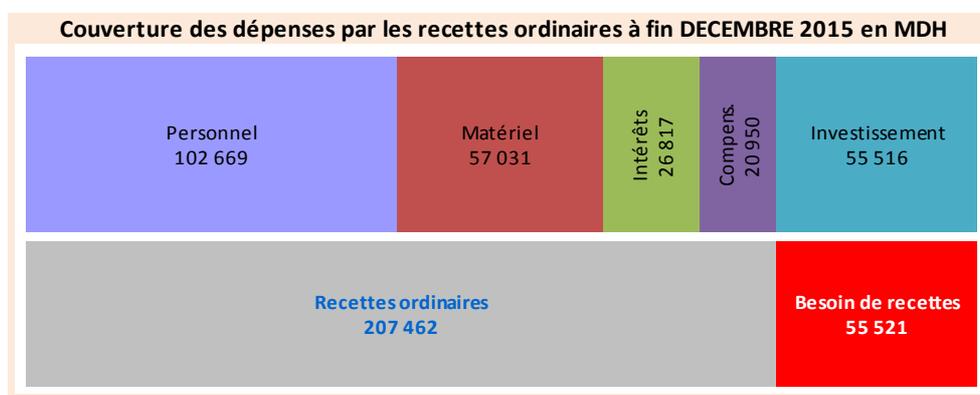
A fin décembre 2015, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 94,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 52,7 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin DECEMBRE 2015

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	52 690	▲ 2,5%	25,4%
	- à l'importation	32 039	▼ 1,4%	15,4%
	- à l'intérieur	20 651	▲ 9,3%	10,0%
2	Impôt sur les sociétés	41 319	▼ 0,4%	19,9%
3	Impôt sur le revenu	36 848	▲ 8,4%	17,8%
4	Droits d'enregistrement	16 676	▲ 7,0%	8,0%
5	TIC prod. énergétiques	15 312	▲ 10,0%	7,4%
6	Monopoles	8 956	▼ 8,4%	4,3%
7	TIC tabacs manufacturés	8 587	▲ 1,3%	4,1%
8	Droits de douane	7 715	▼ 0,3%	3,7%
9	Rec. atténuation dép. dette	4 385	▲ 96,6%	2,1%
10	Fonds de concours	3 426	▲ 33,6%	1,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin décembre 2015, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 100% contre 92,7% un an auparavant. Ainsi, à fin décembre 2015, 49,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 27,5% aux dépenses de matériel et 12,9% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

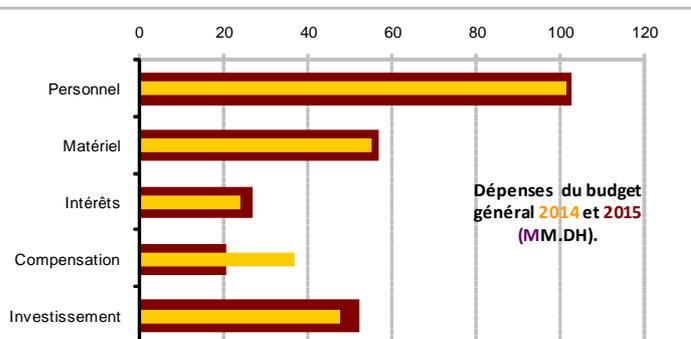
A fin décembre 2015, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 403,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 82% contre 89% à fin décembre 2014. Le taux d'émission sur engagements a été de 92% contre 90% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2015					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	194 762	180 939	180 654	93%	100%
Investissement	72 518	67 453	52 128	93%	77%
C.S.T	150 454	81 886	65 982	54%	81%
SEGMA	6 592	3 906	2 600	59%	67%
Dette	68 050	69 736	69 736	102%	100%
TOTAL	492 376	403 920	371 100	82%	92%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 302,5 MMDH à fin décembre 2015, en diminution de 1,3% par rapport à leur niveau à fin décembre 2014, en raison de la baisse de 6,8% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la hausse de 9% des dépenses d'investissement et de 7,5% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2014	LF 2015	Emissions 2015	Réalisé	Variation
Fonctionnement	193 742	194 762	180 654	93%	-6,8%
Investissement	47 840	54 091	52 128	96%	9,0%
Dette	64 863	68 050	69 736	102%	7,5%
TOTAL	306 445	316 903	302 518	95%	-1,3%

L'augmentation de 7,5% des charges de la dette budgétisée s'explique par la hausse de 10,5% des charges en intérêts (26,8 MMDH contre 24,3 MMDH) et par l'accroissement de 5,7% du remboursement du principal de la dette (42,9 MMDH contre 40,6 MMDH) provenant notamment du remboursement des bons dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans, émis par adjudication et arrivés à échéance en 2015 (37,9 MMDH contre 35,7 MMDH).

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 180,7 MMDH, dont 102,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 1,1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 10,8% (34,7 MMDH contre 31,4 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 29% (43,2 MMDH contre 60,9 MMDH) en raison notamment du recul de 43,1% des émissions de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation
Personnel	101 505	105 509	102 669	97%	1,1%
Matériel	31 353	33 629	34 746	103%	10,8%
Charges communes	60 884	52 624	43 239	82%	-29,0%
dont compensation	36 827	30 388	20 950	69%	-43,1%
Dépenses imprévues		3 000			
TOTAL	193 742	194 762	180 654	93%	-6,8%

Il est à préciser qu'il existe des écarts entre les données comptables et les données statistiques de 2014 pour le solde des CST, les « autres biens et services » et les dépenses de personnel. Ces écarts d'un montant de 151 MDH se présentent comme suit :

Nature	Statistiques	Comptabilité	Ecarts
Solde des CST	18 620	19 516	+896
Autres biens et services	55 371	54 766	-605
Personnel	101 645	101 505	-140

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin décembre 2015 se sont établis à 102,7 MMDH contre 101,5 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 1,1% ou +1,2 MMDH.

Les salaires servis par la DDP ont été de 90,9 MMDH, en hausse de 0,6% par rapport à leur niveau à fin décembre 2014, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,2% et de la baisse des rappels de 26,7%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 57 MMDH, en augmentation de 4,1% ou +2,3 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine de Retraites (13,3 MMDH contre 13,5 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (16 MMDH contre 14,3 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,8 MMDH contre 3 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 26,8 MMDH à fin décembre 2015 contre 24,3 MMDH à fin décembre 2014, en augmentation de 10,5%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 10,7% (23,3 MMDH contre 21,1 MMDH) et par celles de la dette extérieure de 8,9% (3,5 MMDH contre 3,2 MMDH), en raison du paiement de 383 MDH au titre de l'emprunt de 1 milliard d'euros (11 MMDH), contracté en juin 2014.

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 21 MMDH à fin décembre 2015 contre 37,2 MMDH à fin décembre 2014, en diminution de 43,7%.

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin décembre 2015 a été négatif pour 5 MDH contre un solde ordinaire négatif de 15,9 MMDH un an auparavant. Ainsi, les recettes ordinaires ont pu couvrir presque la totalité des dépenses ordinaires.

2.2.2- INVESTISSEMENT

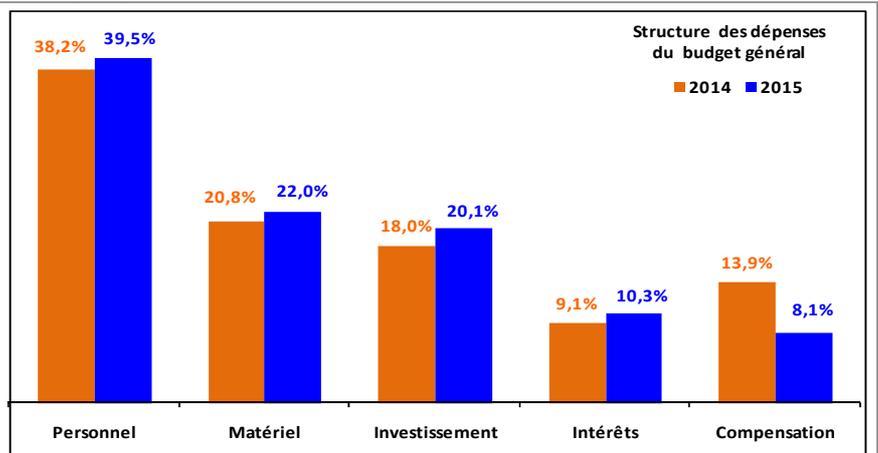
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 52,1 MMDH à fin décembre 2015 contre 47,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 9%, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 16% et de la baisse des charges communes de 4,3%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 10,8 MMDH contre 11,5 MMDH à fin décembre 2014.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Var%
Investissement total :	47 840	54 091	52 128	96%	9,0%
1- Ministères	31 207	36 207	36 203	100%	16,0%
2- Charges communes :	16 633	17 884	15 925	89%	-4,3%
- Concours divers	11 488	12 500	10 770	86%	-6,3%
- Ristournes d'intérêts	437	272	189	69%	-56,8%
- Autres	4 708	5 112	4 966	97%	5,5%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin décembre 2014 et fin décembre 2015 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, de l'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 75,3 MMDH, soit 98,2% des prévisions de la loi de finances 2015.

Ces recettes tiennent compte des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe pour 3,7 MMDH contre une prévision de 13 MMDH, des transferts du budget général (charges communes d'investissement) de 10,8 MMDH au profit des comptes spéciaux (ADN, INDH, etc...) et de la rentrée durant le mois de janvier 2015 d'une recette de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2015
	2014	LF 2015	2015	2014	LF 2015	2015	
C.A.S	66 673	65 909	62 858	48 254	52 313	53 438	9 420
TVA des CL	22 028	24 084	22 581	22 854	24 084	24 500	-1 919
I.N.D.H	2 992	3 096	2 979	2 883	3 096	2 441	538
Soutien prix. prod.alim.	209	800	239	400	800	0	239
F.S. Routier	2 962	2 200	2 708	3 087	2 200	3 022	-314
F.D. Agricole	3 257	500	2 771	3 063	500	3 192	-421
Remploi domanial	2 846	1 640	1 436	738	1 640	889	547
Lutte contre chômage	1 653	567	1 464	1 649	567	1 531	-67
Dons des pays du CCG	13 120	13 000	3 716	0	0	37	3 679
Appui Cohés. Social	3 565	4 200	4 854	1 859	3 800	2 194	2 660
F.S. Habitat	2 161	2 420	1 984	1 913	2 420	2 136	-152
Dévelop. Sport	576	800	1 054	1 195	800	1 328	-274
Autres CAS	11 304	12 602	17 072	8 613	12 406	12 168	4 904
C. Dép. Dotation(*)	13 277	10 475	12 340	13 208	10 475	12 224	116
Autres C.S.T	1 077	235	55	365	425	320	-265
TOTAL	81 027	76 619	75 253	61 827	63 213	65 982	9 271

(*) Comptes de dépenses sur dotation

Les dépenses émises ont été de 66 MMDH, soit 104,4% des prévisions de la loi de finances et concernent les comptes d'affectation spéciale pour 53,4 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,3 MMDH.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin décembre 2015, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,2 MMDH contre 2,8 MMDH à fin décembre 2014, en baisse de 20,4%.

Les dépenses ont été de 2,6 MMDH contre 2,9 MMDH à fin décembre 2014, en diminution de 9%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation
Exploitation :	644	0	4		-99,4%
Recettes	2 562	2 200	1 941	88%	-24,2%
Dépenses	1 918	2 200	1 937	88%	1,0%
Equipement :	-691	0	-366		-47,0%
Recettes	248	802	297	37%	19,8%
Dépenses	939	802	663	83%	-29,4%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin décembre 2015, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 102,1% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 93,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 98,6%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2015 en MDH			
	LF 2015	DECEMBRE 2015	Taux de réalisation
1- RECETTES ORDINAIRES	203 113	207 462	102,1%
1.1- Recettes fiscales :	184 735	183 207	99,2%
<i>Impôts directs</i>	81 750	80 760	98,8%
<i>Impôt sur les sociétés</i>	42 780	41 319	96,6%
<i>Impôt sur le revenu</i>	36 540	36 848	100,8%
<i>Impôts indirects</i>	80 843	78 056	96,6%
<i>TVA à l'intérieur</i>	21 700	20 651	95,2%
<i>TVA à l'importation</i>	34 497	32 039	92,9%
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	24 646	25 366	102,9%
<i>Droits de douane</i>	7 272	7 715	106,1%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 870	16 676	112,1%
1.2- Recettes non fiscales :	15 378	21 308	138,6%
<i>Monopole et participations</i>	9 517	8 956	94,1%
<i>Autres recettes</i>	5 861	12 352	210,7%
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	2 947	98,2%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	239	29,9%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	2 708	123,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES	222 122	207 467	93,4%
2.1- Biens et services :	164 374	159 700	97,2%
<i>Personnel</i>	105 509	102 669	97,3%
<i>Autres biens et services</i>	58 865	57 031	96,9%
2.2- Intérêts de la dette :	26 560	26 817	101,0%
<i>Intérieure</i>	22 776	23 304	102,3%
<i>Extérieure</i>	3 784	3 513	92,8%
2.3- Compensation	31 188	20 950	67,2%
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%
3- INVESTISSEMENT	56 291	55 516	98,6%
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 200	3 022	137,4%

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 46,2 MMDH à fin décembre 2015, contre un déficit budgétaire de 48 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,5 MMDH à fin décembre 2015 contre 5,9 MMDH à fin décembre 2014, soit une baisse de 3,4 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 49,5 MMDH contre un besoin de financement de 45,8 MMDH à fin décembre 2014 et d'un flux net négatif de 228 MDH du financement extérieur contre un flux net positif de 8,3 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 49,8 MMDH contre un recours au financement intérieur de 37,4 MMDH à fin décembre 2014.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin décembre 2015, le financement extérieur a été négatif de 228 MDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 9 MMDH contre des tirages de 8,8 MMDH dont 5,8 MMDH auprès de la BIRD, 1,7 MMDH auprès de la BAD et 817 MDH auprès du Fonds Monétaire Arabe.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 44 MMDH contre 13,1 MMDH un an auparavant, compte tenu de la réalisation de plusieurs opérations d'échanges de bons du Trésor pour un montant de 22,7 MMDH. Il s'agit du remplacement de bons à court terme (2 ans et moins) par des bons à moyens et long termes (5 ans et plus) ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 2,6 MMDH contre une augmentation de 7,3 MMDH à fin décembre 2014 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,2 MMDH contre une ponction de 95 MDH à fin décembre 2014.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 52,6 MMDH à fin décembre 2015, en hausse de 2,6 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2014.

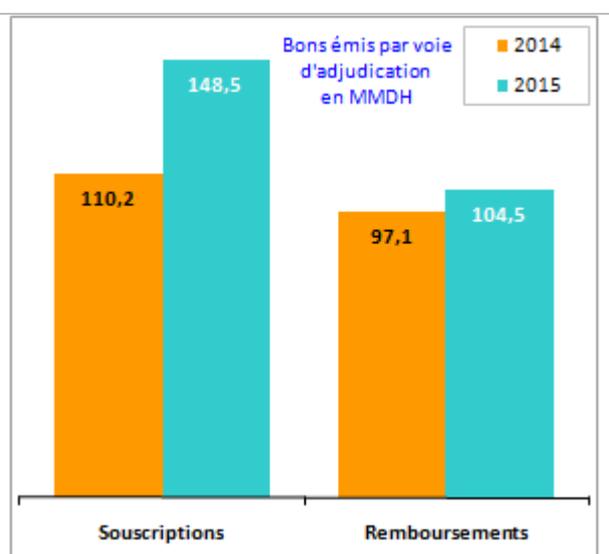
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,3 MMDH à fin décembre 2015 contre 2,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu d'un placement de 800 MDH effectué en décembre 2015 et dont le remboursement n'intervient qu'en janvier 2016.

Dette intérieure

S'élevant à 471,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en augmentation de 10,3% par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 44 MMDH, résultant de souscriptions pour 148,5 MMDH et de remboursements pour 104,5 MMDH contre un recours pour un montant net de 13,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 110,2 MMDH et de remboursements pour 97,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2014	Souscrip.	Rembour.	2015	Var %
Adjudications	426 057	148 521	104 474	470 104	10,3%
13 semaines	450	9 907	9 307	1 050	
26 semaines	1 700	4 514	5 230	984	
52 semaines	12 721	22 149	9 421	25 449	
2 ans	69 791	31 902	42 654	59 040	
5 ans	95 222	43 184	14 727	123 680	
10 ans	96 422	12 871	21 760	87 533	
15 ans	101 931	9 536	1 375	110 092	
20 ans	44 545	4 421	0	48 966	
30 ans	3 275	10 037	0	13 312	
Autres	1 575	7 239	7 182	1 631	3,6%
Total	427 632	155 760	111 656	471 735	10,3%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin décembre 2015 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant de la dette hors budget (maturités inférieures ou égales à 2 ans) par de la dette budgétisée (maturités supérieures ou égales à 5 ans).

Ces opérations ont porté sur un montant global de 22,7 MMDH.

ECHANGES DE BONS DU TRESOR		
Maturités	Remboursés	Emis
13 semaines	2 011,6	
26 semaines	489,4	
52 semaines	734,5	
2 ans	9 512,4	
5 ans	7 294,8	13 221,3
10 ans	2 628,1	1 071,5
15 ans		2 269,5
20 ans		587,5
30 ans		5 227,1
Total	22 670,8	22 376,9